

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2014

PLFR POUR 2014 - (N° 2353)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 144

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 21

I. – À l’alinéa 38, substituer aux mots :

« qui figure à »

les mots :

« au sens de ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution aux alinéas 54, 71 et 83.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.